

# ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

## "Les initiatives environnementales sont suivies de près en Afrique et dans le monde"

**AFFIRMATION** de Michelle Ngwapaza Mendong, directrice générale adjointe de la Faune et des aires protégées, à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, célébrée le 3 mars de chaque année.

Propos recueillis par Styve Claudel ONDO  
Libreville/Gabon

**L'union.** Madame la directrice générale adjointe, depuis le 20 décembre 2013, la communauté internationale célèbre chaque 3 mars, la Journée mondiale de la vie sauvage. Le thème choisi pour cette édition est : " Maintenir toutes les formes de vie sur terre ".

N'est-ce pas utopique de l'affirmer de nos jours, au regard des appétits gargantuesques des sociétés humaines dont l'ambition est d'être maîtres et possesseurs de la nature ?

**Michelle Ngwapaza Mendong :** nous constatons, effectivement, qu'au fil du temps, les sociétés humaines ont un impact de plus en plus important sur l'environnement. En effet, le nouveau rapport "Planète vivante", paru en 2018, de l'organisation internationale WWF, fait état de la disparition de 60% des vertébrés de la surface du globe.

Les causes de ce déclin des espèces animales ne sont autres que la destruction des habitats naturels, à travers l'exploitation minière ; l'exploitation forestière anarchique et illégale ; l'agriculture intensive et itinérante et l'urbanisation grandissante. À ces causes s'ajoutent également la pollution de l'environnement, les espèces invasives, les maladies, les changements climatiques. Pour mettre fin à cette perte dramatique de la biodiversité, il est impérieux pour nos sociétés actuelles d'œuvrer efficacement à la gestion durable de nos ressources naturelles.



Michelle Ngwapaza-Mendong.

En effet, la croissance des sociétés humaines doit s'inscrire au processus du développement durable.

Par ailleurs, la mise en place des réseaux des aires protégées, à travers plusieurs pays du monde, contribue aussi au maintien de la biodiversité. Il en est de même pour la mobilisation en faveur du climat, ainsi que la consommation des produits biologiques issue d'une agriculture agro-écologique.

**Le Gabon est un pays couvert à environ 88% de forêt tropicale humide, sa diversité en espèces végétales de plaine est parmi les plus riches d'Afrique. Quelles sont les actions concrètement menées pour lutter contre le commerce des espèces animales ?**

Notre département ministériel lutte au quotidien contre l'exploitation illégale de nos ressources naturelles. Pour réduire l'exploitation illégale de la faune des actions multiformes sont menées :

Sur le plan local, au niveau lé-

gislatif et réglementaire, on a enregistré le renforcement de certaines dispositions en matière de criminalité faunique et floristique dans le Code pénal. Pour ce faire, un tribunal spécial devant statuer, entre autres, sur la criminalité liée à la faune et à la flore a été mis en place. Une révision du Code forestier visant, entre autres, le renforcement des dispositions relatives au commerce illégal est actuellement en cours. L'administration des eaux et forêts (directions provinciales, cantonnements des eaux et forêts et des brigades de faune) et l'Agence nationale de parcs nationaux se déploient sur le terrain pour venir à bout des grands réseaux des criminels de la faune. Il faut également noter que sur le plan international, le Gabon est État membre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de plusieurs autres conventions en matière de protection de la faune et de la flore. Pour ce faire, nous contrôlons et ré-

glementons toute importation, exportation, réexportation ou introduction de toutes espèces inscrites aux annexes de la CITES.

Chasse illégale, pêche hauturière au chalut illégale et pêche côtière par des méthodes ne respectant pas les quotas... Ce sont, entre autres, les activités qui mettent à mal la biodiversité du Gabon.

**Le département dont vous avez la charge dispose-t-il d'une stratégie permettant de venir à bout de ce phénomène (commerce illégal des espèces sauvages) ?**

La protection de l'environnement est au cœur de la politique de développement durable du présent de la République, S.E Ali Bongo Ondimba, qui s'est engagé tant sur le continent africain, que sur la scène internationale, par un plaidoyer contre le réchauffement climatique et la préservation de notre biodiversité. Le chef de l'État a, notamment, axé le développement du Gabon autour

de trois piliers de croissance parmi lesquels le Gabon Vert et le Gabon Bleu.

Aujourd'hui, notre pays et sa stratégie nationale du " Gabon Vert " sont considérés comme des modèles en Afrique, et les initiatives environnementales gabonaises sont suivies de près, en Afrique comme dans le reste du monde. D'ailleurs, il est important de rappeler le travail remarquable effectué par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) avec laquelle nous collaborons, pour gérer le patrimoine faunique du Gabon. L'ANPN, qui a pour mission la protection, la gestion et la valorisation de notre biodiversité, utilise les forces de défense pour renforcer la sécurité dans nos parcs, en réponse aux activités de braconnage grandissantes.

Grâce à notre programme de conservation et de gestion marine " Gabon Bleu ", qui vise à protéger nos ressources halieutiques, nous avons l'opportunité d'exercer des droits souverains en matière d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles des fonds marins.

Enfin, le ministère des Eaux et Forêts est doté d'une stratégie nationale de gestion de la viande de brousse, ainsi qu'un plan d'action national sur l'utilisation de la faune sauvage par les populations locales, qui ont eu du mal à être mises en œuvre jusque-là.

À très court terme, nous nous sommes fixés l'objectif de contrôler et rendre légal le commerce des produits de chasse car, c'est une question qui fait surgir plusieurs problématiques, notamment celles liées à la sécurité alimentaire et économique des populations rurales, à la diversification de protéines alternatives à la viande de chasse pour réduire les niveaux de prélèvements et aboutir à une gestion durable de la ressource faunique. Des réflexions sont actuellement en train d'être menées sur cette question.